



CAP AGRICOLE Métiers de l'Agriculture

Option Ruminants

Certificat d'Aptitude Professionnelle

VOIES DE FORMATION

- Par la voie de l'apprentissage sur 2 ans
- Par la voie de la formation continue en 1 an pour adultes

COMPÉTENCES VISÉES

- S'occuper de la distribution de l'alimentation et des soins élémentaires en ovins, bovins, caprins des jeunes animaux et adultes
- Mettre en œuvre les différentes techniques liées au système fourrager et céréalier

POURSUITES D'ÉTUDES / EMPLOIS VISÉS

- **Poursuites études :**
Titre Professionnel Eleveur Ovin Lait ou viande /
Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (élevage équin ou ruminant)
- **Emploi :** salarié agricole

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux de réussite : 100%
- Taux d'insertion : 95 %
- Taux de satisfaction : 70%

CONTENU

• FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- Agronomie / Pratiques Agro-écologie
- Zootechnie et soins aux animaux
- Machinisme

• FORMATION GÉNÉRALE

- Français / communication
- Mathématiques
- Education socio culturelle
- Education physique et sportive
- Informatique

• PRATIQUE EN ENTREPRISE

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage ou de stage qualifié, qui doit confier des tâches en cohérence avec les exigences du référentiel

Réduction possible des évaluations selon parcours antérieur « équivalences »

PUBLIC VISÉ / PRÉ-REQUIS / CONDITIONS D'ADMISSION

Public visé : tout public

- **Par la voie de l'apprentissage** :

- Avoir entre 16 ans et 29 ans (ou 15 ans pour les élèves issus de 3^{ème})

(aucune limite d'âge : pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, pour les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et pour les personnes inscrites en tant que sportifs de haut niveau)

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise (une aide à la recherche d'entreprise est possible)

Entreprise éligible : **Elevage Ovin, Bovin, Caprin (Lait ou Viande)**

- **Par la voie de la formation continue en 1 an** : nous contacter

Avoir 18 ans. Entretien de positionnement. Sous réserve d'un accord de financement.

DÉROULEMENT

Durée de la formation en centre : de septembre à juin

- **Par la voie de l'apprentissage 2 ans** :

- 24 semaines de formation en CFA

- 70 semaines en entreprise

- 10 semaines de congés payés

Possibilité de débiter le contrat d'apprentissage dès le mois de juillet

- **Par la voie de la formation adultes 1 an** :

- 600 heures au Centre de Formation

- 200 heures en entreprise

INTERVENANTS

Vous bénéficierez de l'enseignement de :

Formateurs spécialisés dans les domaines étudiés

Il s'appuieront sur un environnement technique :

Visites d'élevages / d'exploitations

Travaux pratiques sur l'exploitation de la Cazotte :

Troupeau conventionnel :

600 brebis laitières Lacaune, système Roquefort, un atelier d'engraissement d'agneaux

Troupeau AB : 100 brebis viande, 20 génisses par an à l'engraissement en vente directe

RÉMUNÉRATION / AIDES AUX EMPLOYEURS

- **Par la voie de l'apprentissage** : l'apprenti(e) a un statut de salarié(e) et perçoit une rémunération.

L'employeur peut bénéficier d'aides financières.

Documents à télécharger sur notre site : www.la-cazotte.educagri.fr et/ou un simulateur en ligne sur le site : www.alternance.emploi.gouv.fr « Rémunération et aides aux employeurs » et « Simuler la rémunération »

- **Par la voie de la formation continue 1 an** : nous contacter

financement suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques :

- **Par la voie de l'apprentissage** : prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'entreprise

- **Par la voie de la formation continue 1 an** : nous contacter

HÉBERGEMENT / RESTAURATION / TRANSPORT / HANDICAP

Nous disposons d'une structure d'accueil complète : hébergement et self service. Correspondances de bus : un service de transport est assuré entre la gare routière de Saint-Affrique et notre établissement.

Accès handicapé PMR et référent handicap sur site